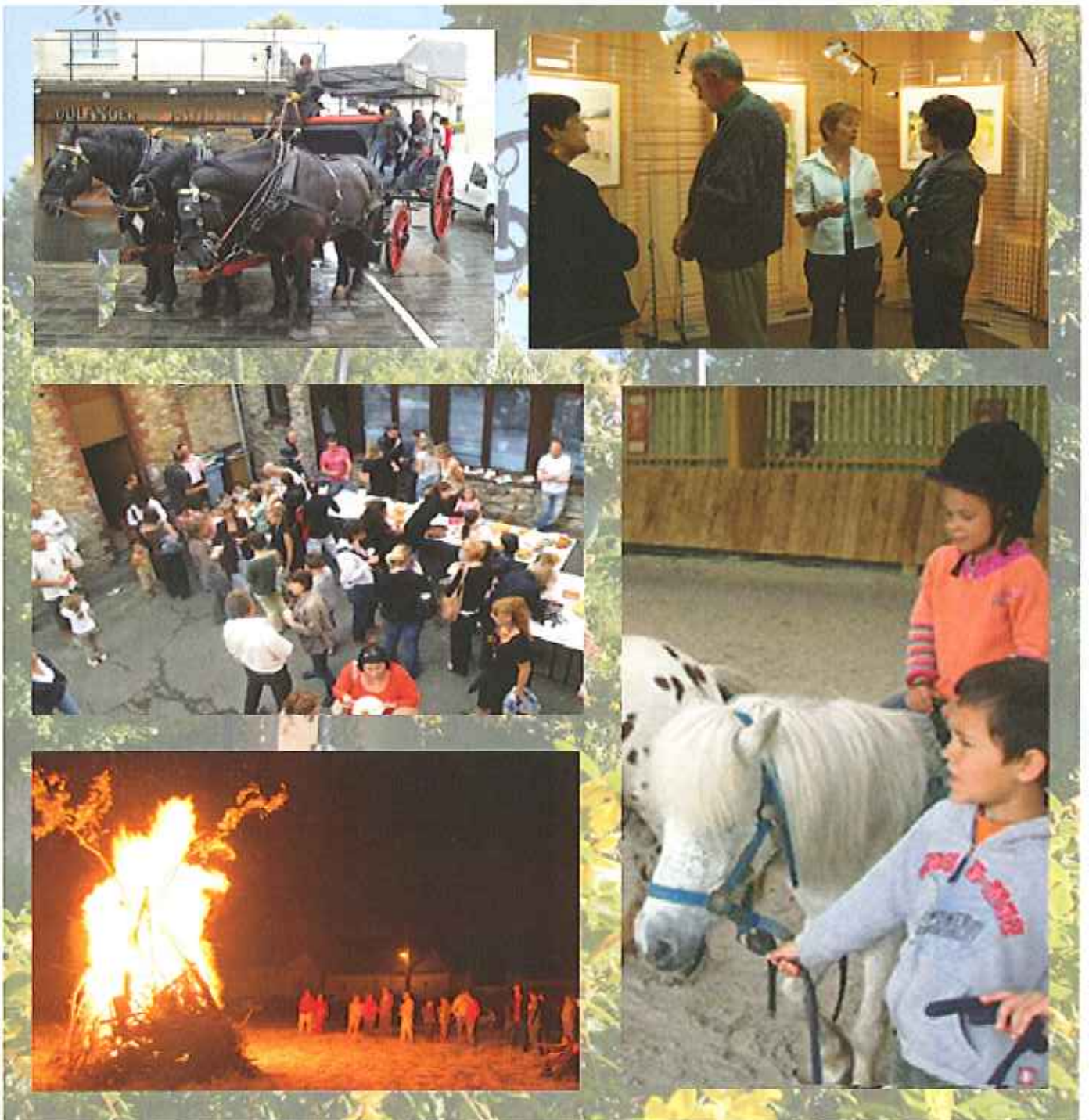




Regard Béthémontois



SOMMAIRE

- Page 3 **L'EDITORIAL**
- Page 4 **VIE LOCALE**
- Horaires Mairie
 - Ouverture de la Mairie durant les vacances d'été
 - Fête du village
 - Déclaration et identification des mini-motos et des mini-quads
- Page 5 **AGENDA**
- Rentrée scolaire 2009
 - Vacances scolaires 2009/2010
 - Calendrier des collectes des déchets
- Pages 6,7 **VIE LOCALE**
- Le passeport biométrique
 - Quelle eau buvons-nous à Béthemont-la-Forêt
 - Plan canicule, l'aidez vous connaître
- Page 8 **COMMUNAUTE DES COMMUNES**
- Conseil Communautaire du 26 juin 2009
- Page 9 **INFO VIE DU CONSEIL MUNICIPAL**
- Compte-rendu du 2 juillet 2009
- Pages 10, 11 **LE DOSSIER**
- La carrière de gypse de Béthemont-la-Forêt et Villiers Adam
- Pages 12, 13 **VIE SCOLAIRE**
- La classe transplantée
 - Séance d'équitation
 - Fête des écoles
- Pages 14,15 **ACTIVITE DU C.C.A.S.**
- Sortie annuelle des anciens de Béthemont-la-Forêt
- Pages 16, 17 et 18 **VIE LOCALE**
- Les feux de la Saint Jean
 - Exposition des œuvres de Madame AMICE
- Page 19 **INFO TRAVAUX**
- Réfection du sol de la classe
 - Entretien de notre patrimoine
 - Le dossier assainissement
- Page 20 **INFO PRATIQUE**
- La petite page verte

Photographie de couverture :
Les animations à
Béthemont-la-Forêt

Rédaction, photos et impression
réalisées par
l'Equipe Municipale
Responsable Christèle BRUNETTI

L'Editorial



Le mois de juin a été fertile en manifestations de toutes sortes. Tout d'abord, nous sommes allés à la découverte de Beauvais avec nos aînés, puis la très belle exposition de peintures en hommage à Madame AMICE, la traditionnelle soirée des feux de la Saint Jean et enfin la soirée des écoles. Le mois de l'été a vu aussi l'élection de nos représentants au Parlement Européen.

Notre commune a dû faire face ces derniers mois à un nombre important de vols, d'actes de vandalisme et d'actes d'incivilité en tout genre.

Aussi, je vous demande de rester vigilants et de signaler en Mairie ou à la Gendarmerie de Mery sur Oise tout fait qui vous semble suspect.

Comme les années précédentes, la Gendarmerie effectuera les rondes habituelles en période estivale, en portant une attention particulière aux maisons qui lui auront été signalées vacantes.

Pendant cette période estivale, nous allons mettre à profit l'absence de nos jeunes écoliers pour réaliser quelques travaux dans l'école communale.

Dés le mois de septembre, nous allons commencer l'élaboration de notre nouveau Plan Local d'Urbanisme. Je vous invite donc à mettre à profit la trêve estivale pour réfléchir à l'évolution de notre village de demain en terme d'urbanisme et de nous faire part de vos idées à la rentrée.

A toutes les Béthemontoises et tous les Béthemontois, je souhaite de très bonnes vacances.

Le Maire,

Didier DAGONET

VIE LOCALE



Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 15 à 12 h 30
Mardi :	09 h 15 à 12 h 30
Jeudi :	09 h 15 à 12 h 30
Vendredi :	09 h 15 à 12 h 30 13 h 15 à 18 h 00
Samedi :	08 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis les matins sur rendez-vous.

Ouverture de la Mairie durant les vacances d'été

La Mairie sera fermée du lundi 27 juillet au samedi 22 Août 2009.

Nous vous remercions de bien vouloir effectuer, vos démarches administratives (carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire, inscriptions scolaires et cantine,...) avant le lundi 27 juillet ou après le 22 août 2009.

Durant la période de fermeture, une permanence se tiendra les mardis 28 juillet ; 4, 11, 18 août ; les jeudis 30 juillet ; 6, 13, 20 Août ; et les samedis 1, 8, 22 Août 2009 de 10 heures à 12 heures.

Fête du village

Pensez dès maintenant à noter sur votre agenda la fête de notre village qui se déroulera le samedi 12 et dimanche 13 septembre prochain.

A l'occasion de ce week-end, diverses manifestations seront organisées : fête foraine, repas champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice. Nous vous rappelons que cette manifestation est organisée par la municipalité de Béthemont-la-Forêt et les bénévoles au profit des écoles du R.P.I. Si vous souhaitez participer à l'organisation de la fête du village, n'hésitez pas à nous rejoindre en vous renseignant auprès de la secrétaire de Mairie au 01 34 69 27 01.

La déclaration et l'identification des mini-motos et des mini-quads

UNE NOUVELLE OBLIGATION

De quoi s'agit-il ?

Cette obligation concerne les engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/h. Désormais, les propriétaires de mini-motos et de mini-quads ont l'obligation de déclarer ces



véhicules auprès du ministère de l'Intérieur. La déclaration entraîne en retour la délivrance, à l'usager, d'un numéro d'identification unique, qui devra être gravé sur une partie inamovible de l'engin et qui devra également figurer sur une plaque d'identification fixée sur l'engin. Elle comporte 6 chiffres de couleur blanche, répartis sur 2 lignes horizontales de 3 caractères chacune, sur fond bleu (couleurs différentes de la plaque d'immatriculation).

Vous pouvez déclarer en ligne votre mini-moto ou votre mini-quad par l'intermédiaire de "Mon.service-public.fr". **Attention !**

Ce numéro d'identification n'est pas un numéro d'immatriculation et n'autorise nullement à circuler sur la voie publique.

Contrevenir à cette interdiction de circulation est passible d'une contravention de 5e classe (amende d'un montant maximal de 1 500 €uros).

Le fait de ne pas effectuer la déclaration et l'identification est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe (amende d'un montant maximal de 750 €uros).

Rentrée scolaire 2009

La rentrée scolaire des élèves s'effectuera le mardi 2 septembre 2009 à 8h45 pour les maternelles pour l'école de Béthemont la Forêt, 9 heures pour les CE2, CM1 et CM2 à l'école de Chauvry.

Vacances scolaires 2009 / 2010



ZONE C

Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Rentrée scolaire des élèves
Le mardi 02 septembre 2009

Vacances de la Toussaint
Du samedi 24 octobre 2009
au jeudi 05 novembre 2009

Vacances de Noël
Du samedi 19 décembre 2009
au lundi 04 janvier 2010

Vacances d'Hiver
Du samedi 20 février 2010
au lundi 08 mars 2010

Vacances de printemps
Du samedi 17 avril 2010
au lundi 3 mai 2010

Début des vacances d'été
Le vendredi 02 juillet 2010

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Calendrier des collectes des déchets



Syndicat pour la collecte et le traitement
des ordures ménagères

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h, et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu le mercredi 15 juillet, le mercredi 19 août, le mercredi 16 septembre et le 21 octobre.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les vendredis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu le lundi 13 et mardi 28 juillet, 11 et 25 août, 08 et 22 septembre.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de Viarmes et Champagne-sur-Oise vous accueillent du 1 mars au 31 octobre les lundis, mardis, mercredis, et vendredis de 9h/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h/18h, les dimanches de 10h/16h; les jeudis et jours fériés les déchetteries sont fermées.

VIE LOCALE

Le passeport biométrique

Le passeport biométrique remplace le passeport électronique depuis le 28 juin 2009.

Où ?

- Plus de 2 000 communes réparties dans tous les départements et collectivités d'outre-mer sont concernées et sont équipées au total de 3 500 stations d'enregistrement. Dans le département du Val d'Oise les communes suivantes vous accueillent pour obtenir votre passeport biométrique : Auvers sur Oise, Beaumont sur Oise, Cergy, Domont, Eaubonne, Ecouen, Enghien les Bains, Eragny sur Oise, Ermont, Franconville, Garges les Gonesse, Gonesse, Goussainville, Herblay, L'Isle Adam, Jouy le Moutier, Luzarches, Magny en Vexin, Marines, Montmorency, Pontoise, Roissy en France, Saint Gratien, Saint Leu la Forêt, Saint Ouen L'Aumone, Sannois, Sarcelles, Soisy sous Montmorency, Taverny, Vigny, Villiers le Bel.



Comment ?

- Le passage au passeport biométrique est progressif et sans date butoir pour l'utilisation des passeports en cours de validité.
- **Les titulaires des actuels passeports pourront donc continuer à les utiliser jusqu'à leur date d'expiration. De plus, la détention d'un passeport reste facultative, comme elle l'était auparavant.**
- **La validité d'un passeport biométrique est de 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.**

DES AMELIORATIONS POUR L'USAGER

- C'est la **mairie** qui enregistre le dossier pour l'envoyer en préfecture **par voie numérique**, ce qui a pour effet de **réduire les délais** d'obtention (du moment de l'enregistrement de la demande à la remise du document à l'intéressé).
- Le demandeur bénéficie d'un meilleur suivi de son titre. Il est averti de sa disponibilité par courrier électronique ou postal, par SMS ou par téléphone.
- Les démarches peuvent être effectuées dans l'une des 2 000 mairies équipées sur le territoire français, quel que soit le lieu d'habitation du demandeur.

UN NOUVEAU PASSEPORT PLUS SUR ET PLUS PERFORMANT

- De nouvelles garanties techniques apportent une sécurité supplémentaire contre l'usurpation d'identité, les falsifications et le terrorisme international :
 - **Les documents fournis sont conservés séparément les uns des autres et protégés par cryptage.**
 - **Davantage de points de sécurité :**
 - Une puce électronique qui comportera :
 - la photo numérique,
 - l'image de deux empreintes digitales du titulaire (à partir de l'âge de 6 ans).
 - Au moment de la demande, **les empreintes de 8 doigts** seront numérisées, pour éviter toute tentative de fraude en cas de perte ou de renouvellement du titre. De plus, lors de sa remise, un contrôle technique sera effectué.
 - Une bande de lecture optique MRZ permettra aux personnels habilités de contrôler les données du titre, lors des déplacements du titulaire du passeport.
- **Respect des libertés individuelles.**

Les données personnelles sont rigoureusement protégées. En effet, à titre d'exemple non exhaustif :

- seuls les appareils de lecture spécifiquement autorisés pourront lire les données biométriques de la puce ;
- grâce au dispositif d'authentification des appareils de lecture du passeport, seuls les personnels habilités pourront accéder aux données.

Quelle eau buvons-nous à Béthemont-la-Forêt

L'eau est puisée dans 3 captages souterrains situés sur la commune de Mériel.



Ils alimentent : Béthemont-la-

Forêt, Chauvry, Frépillon, Mériel et Villiers-Adam après stockage dans le réservoir de Chauvry qui a une capacité de 1 500 m³.

La société Véolia a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

L'eau est distribuée à 3 084 abonnés.

Les 3 puits ont fourni en une année 701 059 m³.

La qualité de l'eau reste bonne : 1 203 paramètres de qualité ont été analysés en 2008 avec les résultats suivants :

Conformité bactériologique 100%

Conformité physico chimique 100 %

Dureté de l'eau entre 46 et 51°f (eau qualifiée de très dure entartrante) sans danger pour la santé.

Plan canicule : Faites vous connaître !

Le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité mettent en place cet été un plan canicule. Il permet de vous faire recenser en Mairie auprès du secrétariat au 01 34 69 27 01.

Ce plan canicule est destiné des personnes âgées de plus de 65 ans, il se déroulera jusqu'au 31 août, il permettra aux personnes qui le souhaitent de recevoir des appels téléphoniques et, éventuellement, des visites à domicile.

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU GÈLE SOLIDIFIÉE HYPOALLERGIQUE.

UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUILLÈRE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS

EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPaux, APPELZ VOTRE MEDECIN TRAITANT OU LE 15

POUR PLUS D'INFORMATION : 0 825 902 302
www.pandemie-grippea.gov.fr

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne porte pas mes vêtements les plus chauds.
- Je porte plusieurs couches de vêtements fins et légers.
- Je m'hydrate mes mains à l'eau de la cuisine.
- Je mange normalement (pâtes, légumes, pain, viande...)
- Je bois environ 1,5L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes médicaments à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne suis pas dehors pendant les heures chaudes.
- Je ne mets pas de vêtements trop chauds.
- Je m'hydrate mes mains à l'eau de la cuisine.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Je prends de mes médicaments à mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, l'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 90 66 66 (appel gratuit depuis un fixe) ou <http://www.santepublique.fr/canicule/>
www.météo.fr ou 32 30

COMMUNAUTE DE COMMUNES

de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthémont-la-Forêt, Champagne-sur-Oise, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 juin 2009

1. Compte administratif 2009

Le Conseil Communautaire a approuvé le compte administratif 2008 qui fait apparaître un résultat global de l'exercice de 393 235,69 €uros d'excédent soit en fonctionnement un excédent de 399 595,18 €uros et en investissement un déficit de 6 359,63 €uros.

2. Affectation des résultats 2008 au budget 2009

Les résultats de l'exécution du budget 2008 font ressortir un excédent au budget de fonctionnement de 399 595,18 €uros alors qu'il apparaît au budget d'investissement un déficit de 6 359,63 €uros. Le Conseil Communautaire approuve l'affectation d'une partie du résultat du budget de fonctionnement 2008 pour un montant de 6 359,63 €uros au budget d'investissement 2009.

3. Demande de subvention pour la vidéo protection

Le Conseil Communautaire souhaite à l'occasion du vote du budget supplémentaire inscrire la totalité de la première tranche des travaux d'équipements de vidéo protection. Aussi il convient de modifier les demandes de subventions faites auprès de l'Agence Nationale de Cohésion et de l'Egalité des Chances, du Conseil Général, et de l'Etat. Les subventions sont sollicitées sur une base d'une dépense hors taxes de 443 000,00 €.

4. Fond de concours voirie 2009

Le Conseil Communautaire a décidé d'accorder aux communes qui en ont fait la demande un fond de concours destiné à financer une partie des dépenses liées aux travaux d'investissement de voirie à hauteur de 20 % maximum de la dépense Hors Taxes. Soit un montant de 6 960,00 €uros pour la commune de Béthémont-la-Forêt.

5. Approbation de la Charte de la Vallée de Chauvry

Le Conseil Communautaire a approuvé la Charte de la Vallée de Chauvry

6. Service de portage des repas

Le Conseil Communautaire a approuvé la création d'un service de portage de repas à compter du 1^{er} septembre 2009 7 jours sur 7, le coût du repas sera de 6,60 €uros.

7. Convention entre la Communauté de Communes et le Syndicat de la piscine de l'Isle Adam /Parmain

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention de participation financière de 1,20 €uros par enfant et 1,40 par adulte sur le prix des entrées de la piscine de l'Isle Adam / Parmain. Le prix des entrées pour les habitants de Béthémont-la-Forêt est de 3,00 €uros pour un enfant et 4,50 €uros pour un adulte. Ce tarif est applicable à compter du 1 juillet 2009.

**Prochaine réunion du Conseil Communautaire est fixée au vendredi 11 décembre 2009
à 19h00 à la Mairie de l'Isle Adam.**

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 2 juillet 2009

10 élus étaient présents.

➤ Approbation de la Charte de la Vallée de Chauvry

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la Charte de la Vallée de Chauvry, qui concerne les communes de Baillet en France, Béthemont la Forêt, Chauvry, Frépillon, Mériel, Montsoul et Villiers Adam. C'est un document de planification à vocation incitative, de nature contractuelle avec les partenaires des collectivités territoriales permettant d'obtenir, dans le cadre de conventions, des aides à la réalisation du programme d'actions. L'objectif de cette charte est d'avoir un projet de territoire global, cohérent et concerté, adapté à la vallée de Chauvry. Il a pour objet de protéger un espace rural, naturel, agricole et boisé, et améliorer son image par la mise en œuvre d'actions locales.

➤ Délimitation du périmètre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le périmètre de l'OPAH qui a pour objectif de créer des conditions plus favorables pouvant inciter des propriétaires ou copropriétaires à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants dans un périmètre précis. Cette opération est à l'initiative de la Communauté de Commune de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

➤ Fixation du prix de la cantine pour l'année scolaire 2009/2010

Compte tenu de l'augmentation de 2,60 % du prestataire de service à compter du 1^{er} septembre 2009, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité une augmentation des tarifs de la cantine à compter du 1^{er} septembre 2009 soit pour les enfants 5.10 € et 3.10 € pour le personnel communal et enseignant.

➤ Attribution des subventions aux associations

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention pour l'année 2009 aux associations suivantes :

Les Amis de Béthemont: 610,00 €uros; l'ABC: 400,00 €uros; ; FNACA: 150,00 €uros; l'association des Secrétaires généraux: 17,00 €uros; Les chemins de la musique 75,00 €uros; Délégués départementaux de l'éducation nationale: 38,00 €uros

➤ Présentation du dossier des archives municipales

Afin de préserver les archives stockées en mairie (certaines datant de 1672), le Conseil Municipal a décidé de transférer les archives communales au service des archives du Département. Ces documents seront microfilmés et une copie sera remise gracieusement à la commune. Il est précisé qu'il sera possible de récupérer momentanément les documents confiés aux archives départementales si la commune souhaite faire une exposition.

LE DOSSIER

La carrière de gypse de Béthemont la Forêt / Villiers Adam un site plus que centenaire.

Les premières tonnes de gypse de cette carrière sont extraites à la fin du 19^{ème} siècle sur la commune de Villiers Adam. Le gypse est transporté par wagonnet vers les fours à plâtres situés en bord d'Oise ou chargé sur les bateaux.

En 1952, la société Mussat Binot (prédécesseur de Lafarge Plâtres) rachète 45ha sur la commune de Villiers Adam et reprend l'activité de cette carrière laissée en sommeil après la guerre.



A la fin des années 60, l'exploitation arrive sur le territoire de Béthemont-la-Forêt, à l'ouest de la route de Taverny entre notre village et la commune de Bessancourt.



Jusqu'en 1972 l'exploitation sera menée par la méthode classique dite « des chambres et piliers abandonnés ». On récupère environ 40% du gypse et on abandonne les galeries exploitées vides.

A partir de 1972, avec l'obligation de l'exploitant de remettre en état, l'exploitation sera menée en laissant de plus gros piliers en vue d'obtenir l'autorisation de réaménager la carrière par la méthode des affaissements dirigés.

Cette méthode consiste à recouper en croix les gros piliers en laissant quatre petites quilles résiduelles et

à abattre ces quilles résiduelles pour combler les vides par affaissement des terrains sus-jacents.

Le dossier d'autorisation pour la mise en œuvre de cette méthode est déposé en 1985.

Le premier affaissement dirigé a lieu le 30 septembre 1985.

132 opérations seront réalisées sur environ 25 ha, la zone est située sur la droite du chemin des Princes venant de Béthemont-la-Forêt on arrive sur le plateau des Véololets jusqu'au carrefour des 6 Chiens.

Cette méthode permet de récupérer un peu plus de gypse et surtout elle permet de réaménager sans apport de matériaux inertes extérieur.

Au total, il sera extrait entre 7 et 8 Millions de tonnes de gypse ce qui représente la quantité nécessaire de plâtre pour réaliser plus de 2 200 000 pavillons.

Cette carrière servira à approvisionner l'usine de Mériel en bord d'Oise des années 1950 à 1996 mais également de 1972 à 1985 l'usine de plaques de plâtre d'Auneuil dans l'Oise.

Lorsque l'extraction s'arrête définitivement le 31 décembre 1996 il reste environ la moitié de la carrière à réaménager.



Le dernier camion

LE DOSSIER



Réhabilitation de l'entrée de la carrière

Les travaux de remise en état par remblayage débutent en juin 1998 et dureront jusqu'en novembre 2007.

Il faudra environ 3 000 000 de tonnes de remblai amenées par camions pour terminer le réaménagement de cette carrière. Près de 500 000 de tonnes de ces remblais proviennent des déblais du tracé de la Francilienne dans la Vallée de Chauvry.

En 2008, le carreau de la carrière sera réaménagé par reprofilage des terrains et 8 500 arbres seront plantés.

Le 30 avril 2009, le procès verbal de récolement dressé par l'administration marque la fin définitive de l'activité d'extraction de cette carrière.

La carrière de Montmorency Est

La carrière est située à l'Est du massif en limite Nord des communes de Bessancourt, Taverny, Saint Leu, Saint Prix et Montlignon et en limite Sud des communes de Bouffémont, Domont et Chauvry.

L'accès du site est situé au niveau du giratoire du RD3 sur la commune de Baillet en France.



Cette carrière est exploitée conjointement par Placoplâtre et Lafarge Plâtres.

La production annuelle est d'environ 800 000 tonnes de gypse ce qui représente un flux moyen journalier de 120 camions. Ces camions sont chargés directement au fond de la carrière et bâchés avant de sortir. Il n'y a donc aucune activité à l'extérieur.

Le réaménagement s'effectuant exclusivement par remblayage avec des matériaux inertes provenant des chantiers de terrassement de la région Parisienne, il y a donc autant de camions de remblai que de gypse qui accèdent au fond de la carrière.

Il y a environ une cinquantaine de personnes qui travaillent sur le site hors transporteurs. La production est organisée en deux postes de 6 heures à 21 heures. Les tirs de mine ont lieu vers 20 heures.

VIE SCOLAIRE

La classe transplantée

« Vache.....ment » bien !

Après deux séjours à la mer, à Urrugne puis au Pradet, notre choix s'est porté cette année sur un séjour à la ferme en moyenne montagne à Saint-front du 26 au 30 avril 2009. Cette ferme pédagogique a été un lieu privilégié pour l'éducation à l'environnement et la connaissance du milieu rural.



Les enfants des écoles du RPI de la Petite Section au CM2 ont participé activement et avec beaucoup de joie à la vie de la ferme.

La ferme, une école de la vie : la ferme est tout d'abord une école du vivant : les enfants ont rencontré et se sont occupés des animaux. Ils les ont nourris et soignés. Par ces activités, les enfants ont amélioré leur connaissance de chaque animal de la ferme et ont accédé à une prise de conscience du respect des animaux et par la même occasion à une reconnaissance de leur utilité. Ils ont également participé à la fabrication du beurre et à la tonte des moutons en utilisant différents outils inconnus jusqu'alors.



Cette année encore, ce projet a pu voir le jour grâce aux bénéfices réalisés pendant la fête du village de Béthemont-la-Forêt. C'est pourquoi, je tiens à remercier toutes les personnes bénévoles, parents d'élèves ou habitants des villages qui ont participé de près ou de loin mais sans qui nous n'aurions pu mener ce beau projet à terme.

Un grand merci également aux « supers accompagnateurs » qui ont pris sur leur temps personnel et professionnel. Merci aussi aux parents qui nous ont une fois encore accordé leur confiance.

Merci aussi aux enfants et à tous mes collègues.

Aurélie FERRY



Séance d'équitation

Monsieur et Madame POTIER, propriétaires du Centre Equestre « VAL KALYPSO » ont voulu remercier la municipalité d'avoir accepté de mettre à disposition le terrain communal pour les chevaux durant les travaux de construction du manège. Ils ont pour cela invité tous les enfants des écoles de Béthemont et Chauvry, le vendredi 12 juin, pour une séance de découverte du poney et de l'équitation.



En arrivant sur les lieux, les enfants ont visité l'écurie puis sont allés voir les poneys et les ont brossés. Chacun leur tour, les enfants des trois classes sont montés sur les poneys et ont participé à des petites activités ludiques qui leur ont permis de prendre confiance. Tous ont passé une agréable journée d'initiation. Merci beaucoup à Mr et Mme Potier ainsi qu'aux poneys !...

Fête des écoles

Le vendredi 27 juin, les enseignants ont invité les élèves et leur famille à venir visionner le film de la classe transplantée gentiment réalisé par Daniel BONIN, père d'élève et accompagnateur durant le séjour. Avant la projection, tout le monde a partagé un pique-nique géant pour lequel chacun avait apporté un plat. Ce fut l'occasion pour tous de se revoir et de se dire au revoir avant les départs en vacances.



Remise de prix

Le jeudi 2 juillet Monsieur DAGONET Maire de Béthemont-la-Forêt et Monsieur DELIGNIERES Maire de Chauvry se sont rendus ensemble dans la classe de Mademoiselle Céline NOUET directrice et institutrice de la classe de Chauvry pour féliciter les 3 futurs collégiens : il leur a été remis à l'occasion un dictionnaire encyclopédique qui leur sera utile pour leurs études futures.

LES ACTIVITES DU C.C.A.S

Sortie annuelle des Anciens de Béthemont-la-Forêt 2009.

A dix heures tout le monde est sur la place de la pompe. C'est le grand jour (mercredi 10 juin) pour la sortie annuelle des anciens de Béthemont-la-Forêt. Monsieur le Maire organise le co-voiturage, cinq voitures pour dix-neuf personnes. Direction Beauvais, rendez-vous sur le parking visiteurs de la société 'Paris Caramel'. Il y en a qui ont trouvé facilement et d'autres qui se sont perdus dans la zone. Je ne dénoncerai personne mais quand même, ils auraient pu faire attention. Bref ils ont fini par trouver.



Nous nous retrouvons donc devant les immenses locaux de l'entreprise. Un gentil employé nous invite à monter au premier étage. Il y a une salle de présentation avec de grands panneaux pédagogiques. Il nous explique, la fabrication du caramel et nous distribue un bon petit caramel enveloppé dans du papier. Il nous conseille de ne pas déguster maintenant pour mieux apprécier le chocolat par la suite. Il continue ses explications sur les pâtes du fruit (pâtes réalisées à partir de fruits divers fraise, framboise etc... (Il y a vingt fruits différents) et non pas les pâtes de fruits, terme générique pour les pâtes fabriquées à partir de pommes et d'abricots, colorées et parfumées artificiellement. Une petite dégustation. C'est bon !

Nous arrivons dans une autre salle dédiée au chocolat. Le cacaoyer, la cabosse, le cacao, le chocolat, notre guide nous explique tout sur l'élaboration d'un bon chocolat et ne manque pas de nous inviter à déguster. C'est bon, même, très très bon. Depuis les fenêtres de cette salle nous avons une vue dominante sur l'atelier de fabrication. Nous y voyons le personnel qui travaille, s'affaire, met des chocolats en boîte. C'est très propre et chacun doit respecter des règles d'hygiène très strictes. Le lavage des mains, très important doit se faire à chaque changement de d'activité. Notre brave homme de guide a laissé la boîte de chocolat négligemment sur une table. Faisant mine de rien, certains, plus gourmands que les autres, ont été « picquenocher » dans la boîte. J'en connais un et même plusieurs qui se sont bien régalez en douce !

Instruits de toutes les méthodes de fabrication de ces délices, nous descendons à la boutique. Dans les vitrines et les présentoirs, il y a toutes sortes de chocolats, de caramels, de pâtes du fruit, des dragées, et même la spécialité locale ; des tuiles de Beauvais. Tous achètent selon leur gourmandise et leurs moyens et promettent d'y revenir. Paris Caramel, ça c'était une bonne idée !

Il est midi bien passé, un petit coup de voiture dans la zone commerciale, et nous sommes attablés au restaurant du « Campanile ». Kir, entrée, manchons de canard, fromage, dessert café, vin à volonté. Le service impeccable assuré par deux gentilles serveuses a donné un petit plus au bonheur général des convives. Repus, rassasiés, contents nous reprenons les véhicules pour aller à la cathédrale Saint Pierre.



Les places de parking sont rares aux alentours du célèbre monument. Après être parvenus à nous garer, nous nous retrouvons comme prévu à l'endroit où le véhicule hippomobile nous attend pour effectuer le tour de la ville. Ce véhicule hippomobile est une grande calèche qui peut contenir au moins 24 personnes. Elle est très haute et l'aide-cocher place une échelle étroite qui nous permet de grimper jusqu'aux sièges. Elle est tirée par trois magnifiques boulonnais noirs ferrés avec des clous antidérapants à cause des pavés rendus glissants par la pluie. Le cocher et son aide sont vêtus d'une sorte de macfarlane et d'un chapeau imperméable. Ils sont assis en hauteur sur un siège extérieur, le chef a le fouet.

LES ACTIVITES DU C.C.A.S



(Le caléchier a ses papiers, un caléchier sans papier c'est très ennuyeux). Comme il pleut la bâche de la calèche fait réservoir d'eau. Il y en a un (je ne le dénoncerai pas puisque c'est moi), qui a une bonne idée, pousser d'un doigt la bâche pour évacuer l'eau. Las! l'eau tombe sur la tête de mes deux voisines! Shampoing gratuit et sièges inondés! Nous épongeons le banc et mes voisines me pardonnent en riant de l'incident. C'est parti pour un tour de ville. Nous avons une guide qui nous instruit tout au long du parcours. La ville a brûlé et les bombardements de la dernière guerre ont sévèrement détruit les habitations.

Conséquences, il ne reste pratiquement plus de maisons médiévales typiques de la région en pan de bois et torchis. Tout a été reconstruit en pierre ou en brique. Nous admirons l'église Saint Etienne, l'Hôtel de ville (ça jette plus qu'une mairie), les vestiges des remparts et plein d'autres curiosités. La ville est très fleurie et nous voyons les jardiniers s'affairer en vue de l'inspection annuelle du comité des villes fleuries. Les passants étonnés et amusés de notre équipage sous la pluie, nous ont fait des gestes de sympathie. Notre circum-hippo-visite de la ville s'achève à notre point de départ, au pied de la cathédrale.

Notre gentille guide nous invite à la suivre pour la visite et nous mettre à l'abri. Comme nous sommes en avance, ou en retard, pour la visite de l'horloge (qui se déclenche à heures fixes) elle nous donne des explications sur la construction du chœur gothique le plus haut du monde (48m50). Comment des piliers ont été ajoutés pour consolider la construction. Pourquoi la flèche ajoutée entre 1563 et 1569 (de 153m de hauteur) s'est écroulée le 30 avril 1573, jour de l'ascension, a fait d'énormes dégâts et, de ce fait, les réparations ont complètement vidé les caisses et la nef n'a jamais été construite. Il n'est pas encore l'heure pour l'horloge et nous allons pédiibus, jeter un bref coup d'œil à l'ancien palais épiscopal qui est devenu musée départemental. En repartant vers la cathédrale, ça va bientôt être l'heure, nous voyons, sur le mur ouest, l'emplacement, recouvert d'ardoises, où la nef aurait du être édifiée. On a encore un peu d'avance, nous faisons un dernier petit tour pour admirer les vitraux, les sculptures et d'autres choses encore.



C'est l'heure! Nous nous installons sur les chaises face à l'horloge. Un véritable son et lumière se déroule devant nous. L'horloge sonne l'heure et déclenche l'animation des personnages. Le coq chante, des petits personnages apparaissent aux fenêtres. Ils s'en vont remplacés par des flammes, il y a le feu! En tout 68 personnages qui s'animent. Nous sommes tous subjugués par tant de génie. 90 000 pièces, 52 cadrans, 3 balanciers dont le principal, par un ingénieux système de biellettes reliées à 9 tiges d'acier et de laiton, garde toujours la même longueur. C'est magique! Bravo Auguste Lucien VERITE (1806-1887). A droite posée sur un pilier, se trouve une autre horloge. Une très vieille horloge à carillon magnifiquement peinte qui est l'œuvre de Etienne MUSIQUE mort en 1325, (ça date pas d'hier). En partant nous saluons la magnifique statue en bronze de Saint Pierre qui, ses clés à la main, en saint patron de la cathédrale, veille.

Enrichis, satisfaits et heureux nous reprenons la direction de Béthemont-la-Forêt.

En France, et à Béthemont-la-Forêt particulièrement, on ne se quitte jamais sans avoir trinqué. Nous sommes attendus à la cantine de l'école. Chacun remercie Monsieur le Maire, les membres du CCAS et les autres aussi pour cette inoubliable sortie à Beauvais où il faut absolument aller faire un petit tour, ne serait-ce qu'à Paris Caramel!

Je plains sincèrement ceux qui n'ont pas pu venir, ils ont raté un grand moment de convivialité!



Rédigé par Jean Pierre CHAUDUN, corrigé et complété par Françoise.

VIE LOCALE

Feu de la Saint Jean



Vous avez été nombreux à avoir bravé l'humidité et le froid pour vous rassembler cette année encore autour du grand feu symbolisant l'arrivée de l'été. L'Association des Amis de Béthemont a organisé son traditionnel concours de gâteaux et offert son pot de l'amitié. Monsieur Dutilleul était également présent pour tirer le feu d'artifices proposé par la commune...

Connaissons-nous les origines de cette fête que nous célébrons à Béthemont depuis tant d'années ???

Le 21 ou le 24 juin ?

On dit souvent aujourd'hui que les traditionnels feux de la Saint-Jean marquaient autrefois le début de l'été. En fait, ils avaient lieu dans la nuit du 23 au 24 juin ou du 24 au 25 juin selon les lieux, le 24 juin étant le jour de la Saint-Jean, donc en léger décalage avec le solstice d'été.

S'ils ont toujours été peu fréquents dans le Maine, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Champagne et les Ardennes, ces feux de joie étaient réalisés chaque été dans la plupart des communes du reste de la France. Ils se sont maintenus jusqu'à la Première Guerre mondiale, parfois jusqu'à la Seconde, qui leur a donné un coup d'arrêt définitif.

Un grand feu à voir de loin !

Dans certaines régions, chaque ferme faisait son petit feu. Mais la règle générale était la réalisation d'un grand feu de joie commun qui devait se voir le plus loin possible. Dans les plus humbles villages, la veille ou le jour de la Saint-Jean, tous les gens de la commune apportaient le soir venu, à l'endroit désigné, des fagots de brindilles, des branches mortes, des combustibles divers que l'on empilait en tas, dans la gaieté générale.

Parfois, on entassait tous ces matériaux autour d'un grand arbre coupé et fiché là depuis quelques semaines. Le sommet en était alors souvent décoré de fleurs en bouquet, en couronne ou en croix.

Qui allumait le feu ?

L'Eglise a toujours eu un regard mitigé sur ces feux qui datent de la nuit des temps. Tantôt elle s'en sert pour organiser des processions et christianiser cette fête populaire à travers le culte de Jean le Baptiste, tantôt elle tente d'interdire les feux de la Saint-Jean comme "entachés de superstitions". Dans certains lieux, c'était donc le curé qui allumait le bûcher. Dans d'autres en revanche, c'était celui qui l'avait construit, ou bien le maire, le syndic, la personne la plus âgée du village, une jeune fille (les familles se battaient parfois pour que leur fille ait cet honneur), ou bien encore les derniers mariés de la commune...



VIE LOCALE

Que faisait-on autour du feu ?

Des danses bien sûr, car cette fête était d'abord l'occasion pour la jeunesse du pays, garçons et filles, de se retrouver et de se plaire... Mais tourner autour du bûcher avait un sens quasi magique, variable selon les régions. Dans l'Oise, les mamans tournaient trois fois autour avec leur nouveau-né dans les bras pour lui porter chance. En Bresse, quatorze fois "pour être assuré de ne jamais avoir mal aux reins". Dans la Creuse, on en faisait le tour neuf fois si on voulait trouver femme ou mari. "Aussitôt que les flammes pétillaient, tous les assistants, jeunes et vieux, se prenaient par la main et se mettaient à danser des rondes autour du brasier. Les jeunes filles surtout se livraient à cet exercice avec beaucoup d'entrain, car elles savaient qu'en dansant ainsi neuf fois autour des feux de la Saint-Jean, elles se marieraient infailliblement dans l'année.

Les rites magiques autour des feux de Saint-Jean

Des superstitions et croyances magiques étaient liées à ces feux de joie. Dans la Creuse et le Poitou par exemple, on jetait des pierres dans le brasier pour les récupérer ensuite et de les placer dans les champs de raves : plus grosses étaient les pierres, plus grosses seraient les raves ! En Touraine, en Limousin ou dans le Haut-Poitou, on y jetait des pierres marquées d'une croix pour que "la bonne Vierge vienne s'asseoir sur la plus jolie de ces pierres, de sorte que le lendemain on y voit de ses beaux cheveux d'or". A Metz, on faisait brûler des bouquets d'armoise pour éviter les maux de reins des moissons. Pour obtenir le même résultat, on pouvait dans



certaines régions se faire balancer au-dessus du feu. Dans les Charentes, balancer son petit enfant au-dessus du feu neuf fois, c'était lui assurer une croissance rapide. En Gironde, celui qui voulait avoir de l'argent toute l'année devait tourner autour du feu de la Saint-Jean en y jetant une pièce, qu'il lui fallait retrouver dans les cendres une fois le feu éteint et conserver précieusement. En Bretagne, pays où les morts sont toujours plus présents qu'ailleurs, des sièges étaient posés autour du feu pour que les ombres des défunts viennent s'y placer, écouter les chants et contempler les danses.

Le saut par-dessus le brasier

Sauter par-dessus le feu de la Saint-Jean était aussi un rite très fréquent. On disait tantôt que le saut permettrait de se marier dans l'année, tantôt qu'il préservait des furoncles ou des sortilèges, tantôt encore qu'il portait bonheur ou qu'il "donnait force aux os et préservait des rhumatismes"... Les vieillards qui ne pouvaient plus sauter par-dessus le feu se contentaient d'enjamber une braise !

On faisait aussi sauter ou plutôt passer les troupeaux à travers le brasier presque éteint ou bien on menait les bêtes à travers la fumée ou les cendres du feu de la Saint-Jean pour les protéger des épidémies le reste de l'année.

Et après ?

Une fois le feu éteint, chacun rentrait chez soi avec un tison. La tradition populaire affirme qu'on pouvait le saisir sans risque car "le feu de Saint-Jean ne brûle pas". Enfermé dans une armoire ou placé près du lit des parents, conservé jusqu'à la Saint-Jean prochaine, il devait préserver la maison de l'incendie, de la foudre et de certaines maladies. On pouvait aussi en placer un morceau dans son champ pour protéger ses récoltes de la grêle, parfois aussi (disait-on) des chenilles et des limaçons. On utilisait jusqu'aux cendres de ce feu de joie, cendres auxquelles on attribuait des vertus bienfaisantes. Quant à l'origine de ces feux de Saint-Jean elle-même, elle reste aussi inconnue que les propriétés magiques de ses cendres puisque, selon le grand folkloriste français Arnold Van Gennep, il ne peut s'agir ni d'une résurgence celtique, ni d'un culte romain ou germanique christianisé... Le mystère demeure !!

VIE LOCALE

Exposition des œuvres de Madame AMICE



Le vendredi 12 juin, dernier Monsieur DAGONET a présidé le vernissage de l'exposition de peinture en hommage à Madame AMICE en présence de son

filis et de nombreuses personnes dont Messieurs DOMIN et CORMERY (anciens maires de notre village)

En effet, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont souhaité organiser cette première exposition de peintures afin de faire connaître les œuvres de Madame AMICE, Béthémontoise et artiste peintre disparue en décembre 2007.

Les 20 toiles exposées ont été gracieusement prêtées par son fils que nous remercions.

Cette diversité de peintures nous a permis de découvrir le grand talent de cette peintre. Tous les sujets étaient une source d'inspiration.

Paysages, nature, animaux et portrait ont été exposés pendant une semaine dans la salle du Conseil Municipal où Béthémontois et voisins sont venus admirer ces tableaux.

Madame AMICE est aussi l'artiste de notre blason. En effet, la commune l'avait sollicité et son imagination a fait le reste.

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale, après le succès de cette première exposition envisage de reconduire cette initiative. Artistes Béthémontois, faites-vous connaître !



Réfection du sol de la classe



Nous avons profité des vacances estivales pour engager la réfection du sol de la classe du bas, ces travaux sont devenus nécessaires car le plancher en bois était fragilisé à de nombreux endroits à cause de la présence d'humidité qui l'avait endommagé. Les travaux que la Municipalité a entrepris consiste à déposer l'ensemble du planché bois, la mise en place d'une couche isolante avant de réaliser une dalle en béton armé. L'ensemble du sol de la classe sera ensuite recouvert d'un revêtement en PVC approprié à l'usage de cette salle.

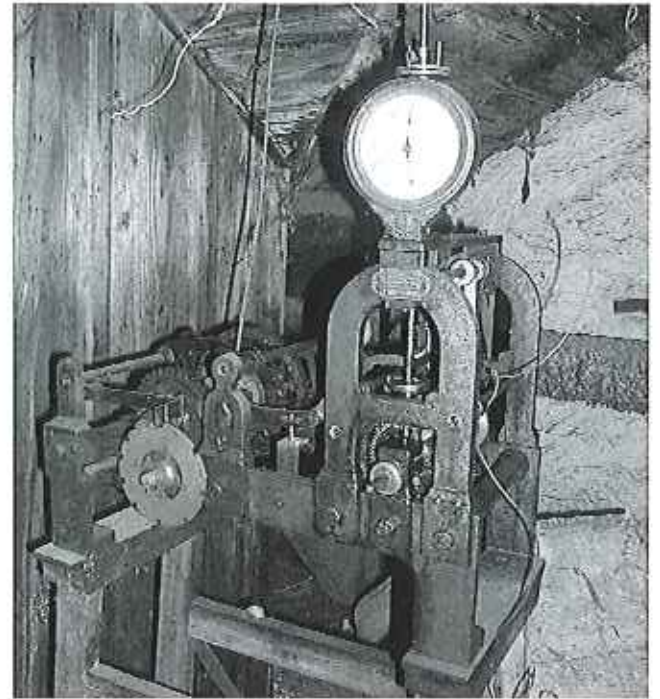
Le coût des travaux est de 29 000,00 € T.T.C ces travaux seront financés en partie par une subvention du Conseil Général du Val d'Oise d'un montant de 18 750,00 €, la part restant à la charge de la commune est de 10 250,00 €.

Le dossier de l'assainissement

Au mois de décembre dernier, nous vous indiquions que les communes de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry s'étaient associées pour réaliser des études complémentaires afin de s'assurer que le terrain qui avait été envisagé pour accueillir la futur station d'épuration pouvait infiltrer nos eaux après épuration. Nous avons pris un peu de retard sur cette étude qui aurait dû se dérouler au début de l'année car nos partenaires (le Conseil Régional et l'agence de l'Eau Seine Normandie) qui financent 80% de cette étude viennent seulement de nous débloquer une enveloppe budgétaire.

Nos communes ont déjà retenu un bureau d'étude pour réaliser ces études sur la capacité d'infiltration de ce terrain, avec pour objectif que nous ayons pour la fin de l'année les conclusions de ce rapport

Entretien de notre patrimoine communal



Au printemps dernier, la commune avait sollicité une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine et du Conseil Général du Val d'Oise pour réaliser des travaux de restauration de l'horloge de la Mairie et pour poursuivre les travaux d'entretien du lavoir engagés en 2007. La commune vient de recevoir un courrier de la part de nos partenaires nous informant que les deux opérations qui avaient été présentées bénéficieront d'une subvention de 80% du montant hors taxes des travaux qui avaient été estimés à 14 400,00 Euros T.T.C.

Aussi la Municipalité va prochainement entreprendre ces travaux dans un souci d'entretenir mais aussi de mettre en valeur notre patrimoine communal.



INFO PRATIQUE

La petite page verte de l'été

Une grande campagne de publicité actuelle véhicule l'idée que chaque initiative menée localement et individuellement fait du bien à toute la planète alors « pensons écolo » au quotidien !!!
Quelques petites astuces pour cet été...

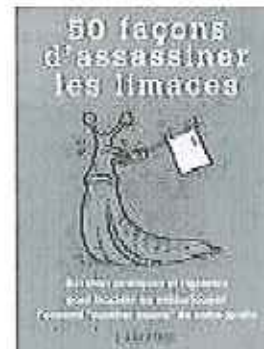
Allume feu écolo et pratique.



Pour allumer son barbecue rapidement et sans utiliser d'allume feu fabriqué à base de paraffine pétrolière, il suffit simplement de se munir de trois feuilles d'essuie-tout et de les enrouler très serrées puis de placer ceci à la verticale de façon à ce qu'il tienne tout seul grâce au bois ou au charbon installé en pyramide au tour de celui-ci.
Ensuite imbinez le d'huile végétale et enflammez le.
Il ne reste plus qu'à attendre.

Chasser les limaces

Une méthode naturelle pour chasser les limaces : placez tout autour de vos plants envahis des cendres de bois ou de sable, que vous remplacerez régulièrement. Les limaces ne pourront plus ramper, et trouveront un autre point de chute !
Vous pouvez aussi placer à proximité de vos plantations des récipients de bière, où les limaces viendront se noyer, attirées par la gourmandise ! Enfin, vous pouvez vous procurer des œufs de nématodes (anciens vers ronds), disponibles en jardinerie pour supprimer naturellement la prolifération des limaces.



Arroser au bon moment



La période la plus favorable à l'arrosage est le soir, ou le matin très tôt, si des gelées nocturnes sont encore à prévoir !
En effet, un arrosage en pleine journée, au soleil, risquerait de brûler vos plantations par la réverbération !
De plus, l'évaporation de l'eau risquerait de réduire votre effort à néant, les plantes n'ayant pas eu le temps de profiter des bienfaits de l'arrosage !

Extraits de ecolo-trucs.com

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Si vous le souhaitez, pendant votre absence estivale, la gendarmerie assurera des passages fréquents à votre domicile. Ce service gratuit vous permettra de partir en vacances plus sereinement.

A cette fin, vous voudrez bien remplir, très lisiblement, la fiche de renseignements ci-dessous et la déposer sous pli fermé en Mairie au moins 5 jours avant votre départ. La fiche sera transmise à la gendarmerie.

IDENTIFICATION DU REQUERANT

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe domicile : Téléphone portable :

Date de départ : Date de retour :

LIEU DE CONTACT PENDANT VOTRE ABSENCE

Adresse :

Téléphone :

TIERS A PREVENIR EN CAS D'INCIDENT

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe domicile : Téléphone portable :

Date de départ : Date de retour :

OBSERVATIONS PARTICULIERES

.....
.....

Alarme Pièges Animaux Chiens Chats Autres.....

Société de télésurveillance :

Adresse complète :

Téléphone : Télécopie :

J'autorise } La gendarmerie à pénétrer sur ma propriété
 Je n'autorise pas } pour en faire le tour pendant sa ronde et éventuellement à l'intérieur
 } de l'habitation en cas de constatation d'un fait.

Je reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la commune, ni celle de la gendarmerie en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers.

Fait à : le : Signature :

RISQUES SOLAIRES

À la mer, en montagne, à la campagne
et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES



ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES
entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre



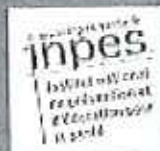
COUVREZ-VOUS avec un chapeau,
des lunettes et un t-shirt



APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE
toutes les heures et renouvelez-la
après chaque baignade



PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS



www.prevention-soleil.fr